

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 16 MAI 2024

DELIBERATION N°2024.00233

**STRATÉGIE TERRITORIALE EMPLOI FORMATION - EMPLOI LOIRE
OBSERVATOIRE (ELO) - SUBVENTION ET COTISATION 2024**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 07 mai 2024

Nombre de membres en exercice : 68
Nombre de présents : 54
Nombre de pouvoirs : 8
Nombre de voix : 62

Président de séance : Mme Sylvie FAYOLLE,
Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL,
M. Jean-Luc BASSON, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE,
M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Kamel BOUCHOU,
M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA,
M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE,
Mme Frédérique CHAVE, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND,
M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE,
Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON,
M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Marc JANDOT,
M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH,
M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA,
M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Gilles PERACHE,
M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Jean-Paul RIVAT, Mme Nadia SEMACHE,
M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU,
Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. Patrick BOUCHET donne pouvoir à M. André CHARBONNIER,
M. Jean-Claude FLACHAT donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,

RECU EN PREFECTURE

Le 28 mai 2024

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20240516-D20240023310

Date de mise en ligne : 28 mai 2024

M. Jérôme GABIAUD donne pouvoir à M. Marc JANDOT,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,
Mme Aline MOUSEGHIAN donne pouvoir à Mme Andonella FLECHET,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,
M. Jean-Marc SARDAT donne pouvoir à M. Gilbert SOULIER

Membres titulaires absents excusés :

Mme Ingrid ARNAUD, Mme Françoise BERGER, M. Jordan DA SILVA, M. Philippe DENIS,
M. Gérard TARDY, M. Julien VASSAL

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 16 MAI 2024

STRATEGIE TERRITORIALE EMPLOI FORMATION - EMPLOI LOIRE OBSERVATOIRE (ELO) - SUBVENTION ET COTISATION 2024

Contexte

Fort d'un tissu d'entreprises constitué de PME et PMI, le territoire de Saint-Etienne Métropole se caractérise par une forte concentration d'activités industrielles (plus de 20 % de l'emploi salarié privé), plus particulièrement dans le domaine de la mécanique / métallurgie. Saint-Etienne Métropole est d'ailleurs le premier pôle mécanicien de France après Paris avec près de 4 500 entreprises et 20 000 emplois.

Depuis de nombreuses années, les entreprises industrielles connaissent des difficultés de recrutement qui freinent leur développement. Nombre de métiers sont ainsi considérés en tension et ce phénomène touche des pans entiers de l'industrie (mécanique, chaudronnerie, textile, etc.) mais aussi le transport, le BTP, les services à la personne...

Conscient des difficultés alors même que le taux de chômage restait à un niveau important, dès septembre 2016, le Président de Saint-Etienne Métropole a saisi le Conseil de Développement afin qu'il élabore un avis et des propositions d'actions. Le 12 décembre 2017, le Conseil de Développement a rendu un avis intitulé « Emploi et formation : actions et stratégies pour l'attractivité et la cohésion sociale du territoire ».

Dans ce cadre et afin de répondre concrètement à cette problématique, il a été validé que l'association Emploi Loire Observatoire (ELO) porte la démarche Stratégie Territoriale Emploi Formation (STEF). Le pilotage est assuré par une gouvernance composée d'acteurs publics (Saint-Etienne Métropole, Etat, Région, Département) et privés (UIMM, FNTR, CAPEB, UNITEX). Des actions d'observation, d'animation de l'écosystème emploi/formation et de promotions des métiers « en tension » en direction des demandeurs d'emplois et des scolaires sont ainsi déployées.

La Stratégie Territoriale Emploi Formation (STEF) portée par l'association Emploi Loire observatoire (ELO) – Bilan 2023

En 2023, la démarche STEF a poursuivi ses efforts en direction de l'orientation des demandeurs d'emploi et des scolaires vers les « métiers en tension » ou les « métiers porteurs ».

Sur l'année 2023, de nouveaux partenariats se sont développés, notamment avec les structures du secteur du service à la personne. Une action de terrain a vu le jour au mois d'avril. Les partenariats avec le secteur agro-alimentaire se sont accentués notamment avec l'Institut de Formation Régional des Industries Alimentaires (IFRIA). D'autres secteurs comme celui du bois a été associé à nos actions « #NouveauDepartPro » (NDP).

Le portrait de territoire a été actualisé. On relève une dynamique de création d'emplois ou des intentions de recrutement en hausse, mais les recruteurs ont de réelles difficultés à pourvoir les emplois. Les secteurs qui étaient en tension en 2022 le sont de nouveaux en 2023 (Métallurgie, Transport et Bâtiment). Les secteurs santé, action sociale et les services aux entreprises souffrent eux aussi de manque de personnels. Les chiffres sur les huit premiers mois de l'année se dégradent légèrement avec un tassement de l'emploi et une légère hausse du chômage.

Depuis 2022, ELO a été lauréate de l'appel à projet « l'industrie pour les 11-16 ans, tout un monde à [re] découvrir ! » lancé par la Fondation ILYSE (Industrie LYon Saint-Etienne). Avec son projet « **Orientation Industrie** », ELO a ainsi proposé aux collégiens et à leurs prescripteurs de découvrir les métiers de l'industrie étape par étape pour que les jeunes choisissent cette orientation. De la découverte des métiers industriels via des Escape-games à la rencontre des professionnels sur le salon Talents & Métiers en passant par la visite d'entreprises et l'accompagnement vers un stage de 3ème dans l'industrie, les élèves peuvent suivre tout un parcours en choisissant différents modules ludiques.

Parallèlement, l'action #NouveauDépartPro a pour objectif de sensibiliser aux métiers en tension les personnes cherchant à se reconvertir et ayant levé les principaux freins à l'emploi, sur une demi-journée de rencontre avec 3 voire 4 branches professionnelles. Lancée dans le cadre de la STEF sur Loire Sud, l'action a essaimé en 2022 sur l'ensemble du territoire ligérien et altiligérien. En 2023, le format a été de nouveau modifié en intégrant à chaque fois les Escape Games autour des métiers du bâtiment, de l'industrie et du transport.

Les événements qui ont eu lieu en 2023 sont les suivants :

- NDP Saint-Chamond : L'événement s'est déroulé le 7 décembre 2023 dans les locaux du Club Gier Entreprises. 65 personnes étaient inscrites pour 42 personnes présentes.
- NDP VSE : L'événement s'est déroulé le 13 décembre 2023 à La Maison de l'Emploi de Saint-Etienne. 128 personnes étaient inscrites pour 62 personnes présentes.

Fort du succès de la première édition de ce parcours découverte innovant en 2021, l'événement « Talents & Métiers » a été réitéré en 2023, les 6, 7 et 8 juin au Zénith de Saint-Etienne Métropole. La grande nouveauté 2023 a été la durée de l'événement, passant d'un jour et demi d'ouverture au public en 2021 à trois jours cette année (soit 5 jours au total avec le montage et le démontage). Au total, 1131 personnes se sont inscrites : 532 collégiens et lycéens, 39 professeurs, 526 non scolaire et 34 prescripteurs.

Ensuite, une nouvelle expérimentation a eu lieu le 25 avril 2023 autour de l'événement « Vers Un Métier Humain ». Il a eu pour but d'informer et de mettre en avant le secteur du service à la personne et de l'accompagnement. ELO a travaillé avec plusieurs structures qui travaillent aussi bien dans l'accompagnement des personnes à domicile ou en établissement. 43 personnes ont participé à l'événement. Une majorité de personnes soulignent que cet événement leur a permis de changer l'image qu'ils avaient de ce secteur d'activité.

Aussi, au regard des résultats des actions et de l'intérêt de la gouvernance publique / privée, le soutien de Saint-Etienne Métropole à la démarche STEF contribuera à renforcer les actions de promotion des métiers en tension ou des métiers porteurs ayant fait leurs preuves et permettra d'en expérimenter de nouvelles.

Les perspectives sur 2024

Le plan d'actions à venir, déployé en étroite collaboration avec l'ensemble des partenaires emploi-formation, et porté par ELO se déclinera comme suit :

- **Portrait de territoire** : actualisation et diffusion des portraits de territoire réalisés (état des lieux de l'emploi sur Saint-Etienne Métropole) ;
- **Projet ILYSE Orientation Industrie** : découverte des métiers en tension. En 2024, deux visites d'entreprise seront organisées en partenariat avec la branche UNITEX pour faire découvrir l'industrie textile.
- **Recrutement de demain** : Nouveau concept qu'ELO va déployer. Ce projet se compose de deux approches distinctes :
 - o Le matin, le public cible sera constitué par les collégiens (de la 5ème à la 3ème) qui pourront découvrir plusieurs métiers en tension issus de divers secteurs par le biais d'outils ludiques : des escape games. En parallèle, les élèves pourront également bénéficier d'un panorama de l'emploi leur précisant les chiffres clés du territoire, les secteurs qui recrutent et pourquoi, la composition du territoire, le chômage... L'idée de ce projet est de donner des informations permettant de nourrir les projets d'orientation des élèves mais également des outils et des informations clés aux équipes pédagogiques.
 - o L'après-midi : reprise du concept #NouveauDepartPro, action de promotion des secteurs en tension sur les différents territoires de Saint-Etienne Métropole. Sur une demi-journée, ELO souhaite cibler 30 personnes minimum et donner la possibilité d'avoir le choix entre quatre secteurs d'activité. Ces événements sont organisés en partenariat avec les prescripteurs de l'emploi, les branches professionnelles et les clubs d'entreprises. Dans le but de toucher différentes typologies de public, ELO souhaite communiquer auprès du grand public mais également et plus spécifiquement sur les habitants des Quartiers Prioritaires de la Ville. Les actions seront systématiquement coconstruites avec les acteurs de France Travail pour s'inscrire dans une logique de parcours avec les événements qu'ils organisent.
- **Action de promotion du secteur du bâtiment** : En partenariat avec la CAPEB de la Loire, ELO souhaite organiser un événement d'une journée à destination du public jeune le matin et des demandeurs d'emploi l'après-midi. Pour les collégiens, plusieurs ateliers ludiques leur seront proposés autour du secteur du bâtiment. Les après-midis, ces mêmes ateliers seront reconduits et adaptés à un public adulte. Pour les demandeurs d'emploi, l'objectif est de découvrir ce secteur autrement mais également d'être mis en relation avec des salariés d'entreprises locales et des acteurs de la formation. Cet événement sera également à destination des personnes qui souhaitent envisager une reconversion professionnelle.

Il revient également à ELO de porter l'animation de la gouvernance de la STEF, aussi bien les comités de pilotage que les comités techniques.

ELO déploie également ses actions sur l'ensemble du territoire de la Loire et le bassin d'Yssingeaux en Haute-Loire (bassins d'emplois qui alimentent les entreprises de Saint-Etienne Métropole également).

Pour permettre la mise en œuvre des actions précitées, il est proposé d'attribuer une subvention de fonctionnement à l'association ELO à hauteur de 49 750 €. Par ailleurs, Saint-Etienne Métropole doit s'acquitter de sa cotisation qui s'élève pour l'année 2024 à 250 €.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **autorise le versement d'une subvention de fonctionnement à Emploi Loire Observatoire (ELO) d'un montant global de 49 750 € pour l'année 2024 au titre de l'animation et du déploiement du plan d'actions de la Stratégie territoriale Emploi Formation (STEF),**
- **approuve le projet de convention correspondante à intervenir pour l'année 2024,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention et toute pièce nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération,**
- **autorise le versement de l'adhésion à ELO, pour l'année 2024, d'un montant de 250 €,**
- **la dépense correspondante à l'adhésion sera imputée sur le budget principal au compte SERV/chap 011/SUECO,**
- **la dépense correspondante à la subvention sera imputée sur le budget principal au compte SERV/chap 65/SUECO.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Mme Nadia SEMACHE ne prend pas part au vote

Pour extrait,
La secrétaire de Séance,



Siham LABICH

La Première Vice-Présidente,



Sylvie FAYOLLE